



Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le



ID : 076-217605765-20260413-603-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation**

Le 02 Avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le treize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Benoit ROUGEOLLE, Maire.

**Date de publication**

Le 30 Avril 2026

**Etaient présents** : ROUGEOLLE Benoit, JEANNE Laurent, SANSON Maryline, BADMINGTON Stéphane, LECOURT Corinne, GABRIEL Fabienne, COLOMBEL Gaëtan, BOUVIER Isabelle, BUNIAS David, BERTHELOT Florence, DOURLLEN Aurélien, ORANGE Antoine et LEBOUCHER Christine formant la majorité des membres en exercice.

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 15

**Absents** : PATTERSON Gwladys, VIGNE Romain.

Présents : 13

Votants : 14

Madame GABRIEL Fabienne a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

Mme Gladys PATTERSON a donné pouvoir à Monsieur Benoit ROUGEOLLE

**OBJET : 2026-7.10 -27- SORTIE JEUNES - ACCROBRANCHE**

Madame SANSON expose au Conseil Municipal la proposition de la commission « Fête et Cérémonie » d'organiser une sortie accrobranche pour les jeunes de la commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide la sortie accrobranche aura lieu le 29 avril 2026 pour un coût d'entrée par enfant de 16 € auquel il faut ajouter le transport en car
- Fixe l'âge limite entre 6 ans et 16 ans
- Fixe la participation par enfant à 7 €
- Dit que les dépenses et recettes seront inscrites au budget 2026, et les recettes encaissées par la régie 41.

Voté à l'unanimité

Monsieur Romain VIGNE arrive en cours de réunion

Le Maire  
Benoit ROUGEOLLE

En mairie, le 30 Avril 2026  
La Secrétaire de séance,  
Fabienne GABRIEL